

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers  
en exercice 18  
présents 17  
votants 17  
Abstention 0**

L'an deux mil sept  
Le 31 janvier  
Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR,  
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 24 janvier 2007

**Présents** : Mmes, EMIN, LAURENT, LEQUIEN MARRANT,  
PERIER-CAMBY, RONDELET PEYLIN,  
Mrs. BARALDI, BARNIER BERENGER, GUILLON, PERRET  
ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD, VACHEZ

Absent : M. FUGIER

**Secrétaire de séance** : Monsieur STEFANUTO Maurice

**Placement de l'excédent de trésorerie**

Monsieur TROUILLOUD Roger Adjoint aux finances expose à l'assemblée que la commune dispose d'une avance de trésorerie, utilisée pour les prochains investissements, en particulier pour les travaux différés :aménagement du centre bourg, et gymnase. Une partie de cette avance de trésorerie a été placée sur des comptes à terme. Un de ces placements arrive à échéance le 17/02/2007 pour un montant de 500 000€.  
Il propose au Conseil municipal

- de clore ce compte à terme au 17 février 2007 de 500 000€
- 
- d'ouvrit un nouveau compte à terme à partir du 18 février 2007 et de placer la somme de 500 000€ pour une durée de 9 mois

Vote du conseil Municipal :

Après discussion et délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de donner son accord et de déléguer à Monsieur le Maire le soin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires.

Transmise en Préfecture de l'Isère.

St Etienne de Crossey, le 1 février 2007  
Le Maire : J.F. GAUJOUR